

DEMANDE DE SUBVENTION

ANNEE 2026

NOM DE L'ASSOCIATION : Adresse du siège social	
Nom, qualité, adresses (postale et e-mail) et n° de téléphone de la personne à contacter :	
N° SIRET (14 chiffres) : obligatoire	
SYNTHESE (partie réservée à la Mairie)	
DEMANDE(S) DE L'ASSOCIATION Montant(s) demandé(s) Décision	*
Subvention de fonctionnement :	
Subvention(s) exceptionnelles(s) pour le(s) projet(s) suivant(s) :	
SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION à la fin de l'exercice 2025	
Solde du/des compte(s) courants bancaire(s) :€ Solde du/des compte(s) courants bancaire(s) :	e
Solde des livrets d'épargne et placements :€ fonctionnement	
★ Pour mémoire, Critères d'attribution des subventions :	
. Si les avoirs financiers (comptes et placements divers) de l'association sont supérieurs à 6 mois de fonctionnement, la de de subvention doit être particulièrement argumentée.	mande
. La subvention peut être refusée si ces avoirs sont supérieurs à 6 mois de fonctionnement. . La subvention ne peut en aucun cas dépasser 50% du budget de fonctionnement de l'association.	
. Une association dont l'activité est tournée essentiellement vers les jeunes est prioritaire.	
DOSSIER COMPLET A DEPOSER EN MAIRIE AVANT LE 15 JANVIER 2026	
Questionnaire complété et signé, et notamment	_
O Bilan financier détaillé du dernier exercice, certifié conforme (tableau complété page 2 ou document établi par un cabinet comptable)	
Pièces à joindre O Budget prévisionnel 2026 de l'association	
Obligatoirement : Obligatoirement : ORelevé(s) de(s) compte(s) bancaire(s) indiquant la situation de trésorerie en fin d'exercice écoulé	
 Procès-verbal de la dernière assemblée générale Budget prévisionnel du projet en cas de demande de subvention exceptionnelle 	
O Relevé d'identité bancaire ou postal (à joindre obligatoirement)	
Pièces à fournir par les associations nouvelles O Déclaration de l'association (Sous-) Préfecture ou au	JO
ou en cas de modification(s) intervenue(s) depuis le dépôt du précédent dossier O Copie des statuts de l'association	



A compléter obligatoirement

RESULTATS FINANCIERS DU DERNIER EXERCICE (2025)

- → Pourront être adressés à la Mairie entre le 15 janvier et le 31 janvier 2026
- → Le cas échéant, les documents informatiques édités par un cabinet comptable peuvent remplacer cette page

	DEDENCE	6	DECETTES
	DEPENSE	3	RECETTES
INVESTIGATION FACILITY	(en EUROS)	OUDVENTIONS	(en EUROS)
INVESTISSEMENTS		SUBVENTIONS	
INVESTISSEMENTS		Subventions	
		Etat	
		Région	
		Département 56	
		Comité, Ligue, Fédérations	
		AQTA	
		Commune de CARNAC	
<u>FONCTIONNEMENT</u>		Autres communes	
Frais de personnel		(à détailler par commune)	
Frais financiers			
Frais de déplacement		Cotisations	
Frais de déplacement			
Manifestation(s)		Manifestations	
Frais de pratique sportive			
Auton démonde		A	
Autres dépenses		Autres recettes (à détailler)	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	V 010-	EXCEDENT:	
RESULTAT DE L'E	XERCICE	DEFICIT:	
Renseignements certifiés ex	acts.	A le	
Le Président,			Secrétaire,

QUESTIONNAIRE DESTINE **AUX ASSOCIATIONS**

NON SPORTIVES

	Nombre d'adherents par commune de residence :						
Carnacois	dont jeunes Carnacois de moins de 18 ans	Plouharnelais	Trinitains	Autres	Total		
Montant de la	cotisatio	n individuelle , (Si plusieurs ta	rifs, les joindre au d	lossier)	€		
L'association exe	erce-t-elle se	es activités dans des bâtiments	communaux ?	OUI 🗆	NON 🗆		
Indication de c	es locaux	:	Périodicité				
L'association organise-t-elle des événements d'envergure départementale, régionale, nationale sur la commune (1) : OUI □ NON □							
Si oui, lesquels :							
Sollicite-t-elle de	Sollicite-t-elle de la ville une subvention complémentaire pour ces événements ? (1) OUI ☐ NON ☐						



QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Sports pratiqu	és :								
L'association exe	erce-t-elle	des acti	vités a	utres que spo	rtives '	? (1)	OUI 🗆 NOI	N 🗆	
Si oui, lesquelle	es:								
L'association orç commune (1) :				ements d'enve	ergure	départ	ementale, régio	onale, nation	ale sur la
Si oui, lesquels	:								
Sollicite-t-elle de	la ville un	e subve	ntion o	complémentair	e pour	ces év	énements ? (1)	OUI 🗆 NO	ON 🗆
L'association exe propriétés de la c					nents		0	UI 🗆 NON	
Indication de ce	s locaux	:				Pério	dicité :		
Nombre de lice	enciés pa	ar comn	nune	de résidence	:				
Carnacois	dont je Carnac moins de	unes ois de		uharnelais	Trinitains Autres		Total		
Montant de la c au dossier)	otisation	individ	uelle,	licence compr	r ise (Si	plusieurs	tarifs, les joindre		€
			Non	hre			Nombre d'équipe	NC .	
Nombre d'adh	áronte	Homm		Femme(s)	Hor	nme(s)	Femme(s)	MIXTE	
Vétérans	0101113		\~/		. 131	(5)	(0)		
Seniors					1				
Juniors									
Cadets									
Minimes							•		
Pupilles									
Benjamins									
Poussins									
Total jeunes									
Total général									
(1) Mettre une croix	x dans la c	ase conc	ernée.						

L	es	diria	eants	et	les	entraîneurs	÷
---	----	-------	-------	----	-----	-------------	---

Les dirigeants et les	cittailicuis.			
Dirigeants	Entraîneurs	Entraîneurs rémunérés	Entraîneurs bénévole	
Nombre :	mbre : Nombre :		Nombre :	
Plus haut niveau de fo	rmation sportive (joindre ph	otocopie du diplôme	e)	
L'association participe	-t-elle à la formation de ses	s cadres ? (1)	OUI 🗆 NON 🗆	
Si oui, Type de formati	on :			
Nombre de formations		Budget consa	cré :	
Joueurs et athlètes		¥		
Y a-t-il des joueurs, entra	aîneurs ou autres salariés ?	OUI □ NON □	Si oui, combien ?	
Dédommagés, indemnis	és?	OUI □ NON □ Si oui, combien ?		
Fourchettes des montan	ts ?			
Système de prime (s) ?		OUI NON	Si oui, montant ?	
Remboursement des frai	is?	OUI □ NON □	Si oui, montant ?	
(1) Mettre une croix dans la	a case concernée.			
Résultats sportifs de	la saison écoulée			
Résultats les plus élev	és par équipe et en sport i	ndividuel :		

Les informations recueillies par la Commune de Carnac, représentée par le Maire, font l'objet d'un traitement en vue du versement des subventions communales. Ce traitement relève d'une obligation légale. Les informations seront conservées pour une durée de 10 ans. La réponse aux informations requises est obligatoire pour la finalité poursuivie. Le destinataire de ces informations est le service financier auprès de qui vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données dpd@cdg56.fr ou recourir à la CNIL si les réponses préalables ne vous semblent pas suffisantes.



ASSOCIATIONS DEMANDE DE SUBVENTION(S)



Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46623

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
en numéraire	première demande	fonctionnement	annuelle ou
(argent)	renouvellement (ou	global	ponctuelle
en nature	poursuite)	projets(s)/action(s)	pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <u>https://lannuaire.service-public.fr/</u>):

État - Ministère Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
Conseil régional
Direction/Service
Conseil départemental
Direction/Service
Commune ou Intercommunalité
Direction/Service
Établissement public
Autre (préciser)

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination :	
Sigle de l'association : Site web: .	
1.2 Numéro Siret :	
1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture (si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)	:
1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil Volume : Folio : Tribunal d'instance :	local) : Date
1.5 Adresse du siège social :	
Code postal : Commune :	
Commune déléguée le cas échéant :	
1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente)	•
Code postal : Commune :	
Commune déléguée le cas échéant :	
•	
1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts	•
Nom: Prénom	
Fonction :	
Téléphone : Courrie	l :
1.7 Identification de la personne chargée de la présente dema	nde de subvention (si différente du représentant légal)
Nom : Prénon	` ' '
Fonction :	
	l :
2. Relations avec l	'administration
Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administra Si oui, merci de préciser :	atif(s)? oui non
,	M. W. C. and data data
Type d'agrément :	attribué par en date du :
L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?	oui non
Si oui, date de publication au Journal Officiel :	
L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux	? oui non

3. Relations avec d'autres a	3. Relations avec d'autres associations					
A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? <i>(indiq</i> u						
·	oui Si oui, lesquelles?					
Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :						
4. Moyens humains au 31 décemb	re de l'année écoulée					
Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.						
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)						
Nombre total de salariés :						
dont nombre d'emplois aidés						
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT) Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité						
publique						
Adhérents Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association						

5. Budget¹ de l'association

Année

ou exercice du

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant	
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics		
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation ²		
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs				
Locations				
Entretien et réparation				
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation			_	
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires				
Publicité, publication				
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres				
63 - Impôts et taxes				
Impôts et taxes sur rémunération				
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales		Autres établissements publics		
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante		
		756. Cotisations		
		758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières		76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES HORS CVN		TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)		

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN) 3					
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	87 - Contributions volontaires en nature				
860 - Secours en nature	870 - Dons en nature				
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	871 - Prestations en nature				
862 - Prestations					
864 - Personnel bénévole	875 - Bénévolat				
TOTAL DONT CVN	TOTAL DONT CVN				

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Projet n°

Dupliquer les pages 5 à 7, et le cas échéant 8, pour chaque projet.

6. Projet - Objet de la demande Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? Intitulé :	oui
Objectifs :	
Description :	
<u>Bénéficiaires</u> : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'ég (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nor éventuelle, etc.	alité et de fraternité de la République nbre, âge, sexe, résidence, participation financière

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Te	rr	itr	٠ir	· ^	

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

<u>Date ou période de réalisation :</u> du (le) au

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget⁵ du projet

Année

ou exercice du

au

CHARGES Montant	PRODUITS	Montant	
CHARGES DIRECTES	RESSOURCES DIRECTES		
60 - Achats	70 - Vente de poduits finis, de marchandises, prestations de services		
Achats matières et fournitures	73 - Concours publics		
Autres fournitures	74 - Subventions d'exploitation 2		
	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page		
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance	Conseil-s Régional(aux) :		
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	Conseil-s Départemental (aux) :		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:		
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :		
64 - Charges de personnel	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		
Rémunération des personnels	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		
Charges sociales	Autres établissements publics		
Autres charges de personnel	Aides privées (fondation)		
65 - Autres charges de gestion courante	75 - Autres produits de gestion courante		
	756. Cotisations		
	758. Dons manuels - Mécénat		
66 - Charges financières	76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles	77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés	79 - Transfert de charges		
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET	RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU	PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN		
CONTRIBUTIONS V	OLONTAIRES EN NATURE (CVN) ⁷		
36 - Emplois des contributions volontaires en	87 - Contributions volontaires en nature		
360 - Secours en nature	870 - Dons en nature		
361 - Mise à disposition gratuite de biens et services	871 - Prestations en nature		
362 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	875 - Bénévolat		
TOTAL DONT CVN	TOTAL DONT CVN		

La subvention sollicitée de

€, objet de la présente demande représente

dont CVN (montant sollicité/total du budget) x 100.

% du total des produits du projet

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

Projet n°

DEMANDE D'EQUIPEMENTS

Date de la demande

Demande d'équipement pour une manifestation Cette fiche est à déposer 1 mois avant la manifestation	Dem longue d	ande d'équipement à titre permanent ou de uréee		
Date de la manifestation :	Date de	début :		
Titre - nom de la manifestation :	Date de	fin :		
	Date de			
Descriptif sommaire de la manifestation :	Qualifica	tion du besoin / projet concerné par la demande :		
	Nombre	de bénéficiaires :		
Nombre de personnes attendues : Horaire de la manifestation : Début : h	1.00.00			
Fin: h				
S <u>i</u> te₊lieu ou é <u>q</u> ui <u>pemen</u> t :		<u>Matériel</u> : <u>Quanti</u> <u>té</u> :		
Parc, jardin :		Sonorisation, micro, pied		
Voie publique (allée, place, square, etc.) :		Vidéoprojecteur, écran		
Stade (préciser) :		Projecteurs, éclairage		
		Stand-Barnum 3x3m		
Salle, gymnase :		Stand-Barnum 3x3m avec électricité		
Equipement spécifique (piscine, bibliothèque, musée, monument,	ouvrage d'art, etc.) :	Stand-Barnum 3x3m avec éclairage		
		Chaises		
		Tables, tréteaux		
Autre : urnes, isoloirs, restauration, vaisselle, comptoir, wifi, pupitre	e, etc. préciser) :	Bancs		
	Grilles, panneaux et supports d'exposition			
		Barrières de chantiers, de police ("Vauban")		
		Podium ou scène (préciser dimension souhaitée)		
Livraison ou installation conforme le :				
Etat des lieux sortant le :				
Commentaires état matériel :				
SECURITE		Partie réservée à la collectivité		
Présence/ronde police souhaitée : de h à h				
Gardiennage :				

7. Attestations

			janvier 1978 relative à l'informa t auprès duquel vous déposez d	
Je soussigné(e), (nom et prénor	m)			
représentant(e) légal(e) de l'ass	sociation			
Si le signataire n'est pas le repr signatures - celle du représenta				
déclare :				
que l'association est à jour de paiements correspondants) ;	ses obligations admin	nistratives ⁹ , con	nptables, sociales et fiscales	déclarations et
que l'association souscrit au c oi n° 2000-321 du 12 avril 2000				
exactes et sincères les informa auprès d'autres financeurs publi	-	ulaire, notamm	ent relatives aux demandes	de subventions déposées
que l'association respecte les entre l'État, les associations d'él				
que l'association a perçu un n nature) sur les trois derniers exe			ues (subventions financière	es -ou en numéraire- et en
inférieur o	ou égal à 500 000 €			
supérieur	à 500 000 €			
- demander une subvention de	e :	€ au t	itre de l'année ou exercice	е
		€ au t	titre de l'année ou exercic	е
		€ au t	itre de l'année ou exercice	е
		€ au t	itre de l'année ou exercic	е
- que cette subvention, si elle e	st accordée, sera vers	ée au compte l	pancaire de l'association.	
=> Joindre un RIB				
Fait, le	à			
		Signature		
				

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Réglement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.